

Monsieur le Président,

Depuis dix-huit mois, les agents des Finances ont relevé avec professionnalisme les défis induits par la crise sanitaire. Ils ont assuré dans la période un service public économique, fiscal et financier performant, au prix parfois de lourds efforts personnels et ce dans un contexte permanent de risques sanitaires.

Force est de constater que les conditions de travail ont été bouleversées, notamment avec la mise en place du télétravail souvent imposé. Si cette nouvelle organisation a pu répondre à certaines attentes, elle a toutefois généré du mal être et du stress.

Pourtant dans le même temps, le ministre et les directeurs généraux ont maintenu l'ensemble de leurs réformes structurelles, remettant en question les missions fondamentales de certaines directions, tout en poursuivant les restructurations des services. Citons en exemple, le dynamitage des missions fiscales de la Douane, le pseudo nouveau réseau de proximité à la DGFIP.

Pourtant, alors même que ces deux réformes continuent de se mettre en place, aucun point à l'ordre du jour de ce CHSCT n'est prévu !!

Quand allez-vous nous montrer les plans des futurs sites DGFIP occupés ? A la dernière minute, voir après la réforme, ou après plusieurs rappels de notre part, comme habituellement ???

Essayer de mettre les conséquences des restructurations pour les personnels et pour le Service public républicain sous le tapis ou de garder la tête dans le sable pour ne rien voir, ne résoudra pas les difficultés à venir !!!

Bien au contraire...

Compte tenu du nombre de lignes du DUERP de la DRFIP 67 consacrées aux RPS (risques psycho-sociaux) liés au NRP-vague 1, vous feriez bien de vous en soucier !!!

Même les collègues du service RH indiquent dans le DUERP que les situations des agents restructurés ont un impact sur leurs conditions de travail et sur les RPS au service RH...

D'ailleurs, nous en profitons pour mettre en exergue la situation de 2 services, non restructurés et habituellement absents de ce DUERP, ce qui en dit long sur leur mal-être au travail :

- le service RH
- le service Logistique

Pour que les agents de ces 2 services, proches de la Direction, rédigent autant de lignes dans le DUERP, c'est que leur mal-être est fort et que la situation est grave !

Ne minimisez ni les risques physiques ni les RPS de ces collègues !!!

Ne les minimisez pas non plus pour aucun collègue, quel que soit son service car aujourd'hui, d'une manière ou d'une autre, directement ou indirectement, aucun service n'est épargné par les contre-réformes, les suppressions et vacances d'emplois, les évolutions liées au télétravail, le travail prolongé sur écran, le relationnel avec le public de plus en plus tendu, les applications informatiques trop souvent en rade, le nettoyage des locaux, les câbles qui traînent par terre, et parfois des problèmes internes et un relationnel tendu dans le service.

Ce sont les points saillants que nous avons relevés dans le DUERP de la DRFIP 67. Nous y reviendrons plus en détail lorsque nous aborderons ce point de l'ordre du jour.

Depuis un peu plus de vingt ans, cette frénésie de réformes a engendré la suppression de 25 000 emplois à Bercy, rendant exsangues les services alors que la charge de travail ne cesse de croître. De fait aujourd'hui, faute de moyens humains, nombre de missions ne sont plus effectuées ou dans des conditions indignes d'un véritable service public républicain. En dépit de cette situation, avec presque 1500 emplois supprimés à Bercy, le ministère des Finances restera encore le principal pourvoyeur de suppressions d'emplois publics dans la Loi de Finances 2022.

Dans ce contexte et alors que les patrons affichent leur volonté de mieux rémunérer leur personnel en cette sortie de crise, Monsieur Le Maire le refuse à ses agents.

Alors que des mesures spécifiques ont été accordées ou sont programmées pour les personnels hospitaliers, de la police ou encore de l'éducation nationale, pourquoi les agents de Bercy en sont-ils écartés ? Serions-nous des fonctionnaires de seconde zone ?

Une simple prime, attribuée sur des critères obscurs à une minorité d'agents, a été la seule réponse aux efforts fournis, alors que les denrées et produits essentiels ne cessent de voir leur prix progresser, avec une inflation record ces derniers mois (3% en zone Euro).

Et que dire des primes en Surv, notamment après la fusion de la prime pour affaire exceptionnelle et la compensation exceptionnelle, vendue pourtant comme un renforcement, qui se sont réduites comme peaux de chagrin...

C'est pourquoi, le maintien du gel la valeur du point d'indice est inacceptable.

Il en est de même avec le nombre de promotions internes, chaque année moins nombreuses, qui ne permet plus aucune perspective d'évolution de carrière pour une immense majorité d'agents.

Où est la reconnaissance professionnelle pour les agents aujourd'hui ?

Si tout cela ne suffisait pas, le gouvernement persiste à envisager une réforme des retraites qui reporterait non seulement l'âge de départ mais diminuerait également le montant des pensions.

Le « quoi qu'il en coûte » d'hier au bénéfice des entreprises ne doit pas devenir aujourd'hui ni demain le « quoi qu'il en coûte aux salariés ».